

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 15 août 2017, à 20 h, à la salle du Conseil, située au 21, Place Mauriac à Saint-Liboire.

Sont présents :

Mesdames les conseillères Johanne Grégoire et Nadine Lavallée et/

Messieurs les conseillers Yves Winter, Claude Vadnais et Nicolas Proulx

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire, Denis Chabot.

Est également présente, Madame France Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. PRÉAMBULE

1.1 Ouverture de la séance

Denis Chabot, maire, constate le quorum à 20 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. France Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2017-08-208

Il est proposé par la conseillère Nadine Lavallée, appuyé du conseiller Claude Vadnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière en laissant le point 12 « divers » ouvert.

Ordre du jour:

1. PRÉAMBULE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2017

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

- 3.1 Adoption des comptes payés en juillet 2017
- 3.2 Adoption des comptes à payer
- 3.3 Colloque ADMQ
- 3.4 Dépôt du compte rendu de la réunion du CCR du 5 juillet 2017
- 3.5 Achat de tablettes électroniques pour le conseil
- 3.6 Proclamation – « Municipalité alliée contre la violence conjugale »
- 3.7 Semaine québécoise des rencontres interculturelles 23 au 29 octobre 2017
- 3.8 MTMDET – Aide à l'amélioration du réseau routier municipal
- 3.9 MTMDET – Contrat déneigement et déglçage – rang Saint-Édouard
- 3.10 Proposition d'atelier – Musicalement en forme
- 3.11 MDDELCC – suite à notre demande d'approbation règlement 294-17
- 3.12 Demande d'appui financier – 15^e anniversaire Comité de bassin versant du Ruisseau des Aulnages
- 3.13 Municipalité du canton de Ristigouche Partie-Sud-Est – demande de soutien financier
- 3.14 Demande pour projet de sensibilisation « Bourse du carbone Scol'Ère »
- 3.15 Déclaration d'engagement jeunesse

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 4.1 Poursuite des objectifs visés par le schéma de couverture de risques de l'an 5 en l'an 6 du schéma
- 4.2 Programme d'aide financière pour soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier – Service d'urgence en milieu isolé (SUMI)

5. TRANSPORT ROUTIER

- 5.1 AIRRL – Dépôt 2 correspondances « Accord de principe » 9^e rang et rang de la Berline

5.2 MTMDET – levées de fossés non taillées sur leurs routes

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Dépôt de la liste des permis et certificats émis

8. LOISIRS ET CULTURE

9. RAPPORT DES COMITÉS ET évènements À VENIR

10. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

11. CORRESPONDANCE

12. DIVERS

LEVÉE DE LA SÉANCE

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2017

Résolution 2017-08-209

Il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé du conseiller Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2017 soit adopté tel que présenté.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à s'adresser au conseil pour la première période de questions. *10 minutes sont accordées à la première période de questions, selon le règlement 205-06.*

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1 Adoption des comptes payés – juillet 2017

Résolution 2017-08-210

Il est proposé par le conseiller Claude Vadnais, appuyé du conseiller Nicolas Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes payés du mois de juillet 2017 totalisant la somme de 600 248,30 \$, en plus des salaires versés au montant de 43 249,19 \$ et d'en ratifier le paiement.

	<u>ADMINISTRATION:</u>		
D	Atelier Mario Benoit inc.	Meubles pour bureau de la direction générale	851,97 \$
R	Barcelo Stéphan - architecte	Hon.prof. - projet agrandissement HDV	3 276,79 \$
I	Bell Mobilité Pagette	Frais pagette - maire	20,97 \$
D	Bourcier Zacharie	Animation - SLEF	150,00 \$
D	Buropro Citation	Fournitures de bureau - HDV	173,73 \$
R	Coopérative d'informatique Mun.	Soutien technique 2017 - permis	373,67 \$
D	Coopérative Telsys Solutions	Programmation d'un ordinateur	123,60 \$
I	Desjardins Sécurité Financière	Cotisations R.R.S. - juin 2017	3 478,60 \$
D	Donais & Fils	Matériaux - SLEF	180,88 \$
D	Duchesneau Simon	Jeux gonflables - SLEF	840,00 \$
D	Galerias des sports Pro Cycle	Divers cadeaux - SLEF	149,99 \$
I	Hydro-Québec	21 Place Mauriac	696,28 \$
D	Laplante Sylvain	Remb. achat d'un micro-ondes - HDV	114,96 \$
I	Marcotte Danny	Remboursement de taxes municipales	435,00 \$
D	Megaburo inc.	Frais copie	137,58 \$
I	Ministre du Revenu du Québec	DAS - juin 2017	9 890,10 \$
I	MRC Les Maskoutains	MAJ du rôle d'évaluation	78,05 \$
D	Party Tente	Location chapiteau, tables, chaises - SLEF	4 725,47 \$
D	Produits sanitaires RPS	Produits nettoyants - HDV	106,35 \$
I	Receveur Général du Canada	DAS - juin 2017 (taux réduit)	3 056,11 \$

I		DAS - juin 2017 (taux régulier)	362,40 \$
D	Sercost	Papeterie diverse et conception	482,03 \$
I	Sogetel	Frais de téléphone - HDV	428,06 \$
D	Synairtech	Entretien syst.ventilation - HDV	265,38 \$
D	Systèmes Christian Dion inc.	Fr. de surveillance HDV et mise à jour	257,78 \$
D	Visa	Frais annuels	60,00 \$
D	Visa (9316-5413 Québec inc)	Bon d'achat - cadeau de paternité C.Gaucher	54,95 \$
I	Visa (Fonds d'information)	Frais avis de mutations de mai	36,00 \$
R	Visa (Hotel Hilton)	Acompte pour 3 chambres - congrès des élus	824,67 \$
D	Visa (S.A.A.Q)	Vérification de validité de 2 permis de conduire	3,30 \$
I	Visa (Soc.canadienne des postes)	Timbres	298,94 \$
		<u>BIBLIOTHÈQUE</u>	
D	Girouard Julie	Remb. achat de livres - biblio	1 042,17 \$
D	Réseau Biblio de la Montérégie	Frais livre endommagé	29,87 \$
I	Sogetel	Frais téléphone	55,84 \$
D	Visa (Edition pratico-pratiques)	Abonnement au magazine: Gabrielle	17,24 \$
		<u>LOISIRS</u>	
D	Cloutier Bernard	Filage - RDV du jeudi	100,00 \$
D	Durand Gabrielle	RDV du jeudi	80,00 \$
R	Grenier André	RDV du jeudi	200,00 \$
D	Hamel Christiane	RDV du jeudi (Rebecka Lussier)	200,00 \$
R	Loisirs St-Liboire	Subvention de fonctionnement	20 270,00 \$
D	Viens Pierre-Alexandre	RDV du jeudi	380,00 \$
		<u>SERVICE INCENDIE:</u>	
I	Bell Mobilité	Frais cellulaire	17,13 \$
I	Bell Mobilité pagette	Frais pagettes	327,70 \$
R	Camions Hélie (2003) inc.	Paiement de la retenue de 10% du camion-citerne	16 613,89 \$
R		Système d'ouverture pneumatique - cam.citerne	1 552,16 \$
R	Commission Scolaire des Chênes	Formation officier non urbain M.Daviau- 2e vers.	990,00 \$
I	Extincteurs Milton SENC	Recharge cylindres d'air	107,33 \$
I	Hydro-Québec	162 rue Gabriel	462,21 \$
D	Marché Sylvain Martel	Bouteilles d'eau	11,97 \$
D	Meunier Luc	Frais de dépl. pour nouveau cam. citerne	100,00 \$
I	Municipalité de St-Dominique	Entraide 1er et 4 juillet	221,99 \$
I	Société d'assce automobile Québec	Immatriculation camion-citerne 2010	1 027,74 \$
I	Sogetel	Frais communication	167,50 \$
D	Systèmes Christian Dion inc.	Frais de surveillance - caserne	83,02 \$
		<u>URBANISME</u>	
D	Fugère Marie-Hélène	Fr. de déplacement - inspections	18,36 \$
		<u>VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU:</u>	
I	Bell Mobilité	Frais cellulaires - travaux publics	204,48 \$
D	Buropro Citation	Tableau de liège - voirie	66,22 \$
D	Centre de rénovation A.L.	20 cadenas - travaux publics	343,78 \$
D	Chem Action inc.	Entretien aqueduc+ transport analyseur de chlore	878,60 \$
I	Chemtrade Chemicals Canada	Sulfate ferrique - usine d'eaux usées	2 049,96 \$
D	Compresseurs Québec	Ajout et entretien compresseur - aqueduc	477,48 \$
D	Construction S.R.B.	Sciage de bordure - 131 Carré du boisé	81,63 \$
D-R	Contrôle P.M. inc.	Batterie de rempl.+pièces automates - aqueduc	15 634,69 \$
R	Coopérative Telsys Solutions	Vérification branch.lanex -aque,eaux usées,gar.	329,70 \$

I	CST Canada	Carburant	385,23 \$
D	Dion Gérard & fils inc.	Entretien Poste Quintal	275,78 \$
R		Raccord électrique génératrice - Poste Quintal	8 519,65 \$
D	Donais & Fils	Divers achats - voirie, aqueduc	159,84 \$
I	Enviro 5 inc.	Nettoyage de fossés - rang St-Edouard	263,29 \$
I	Exca-Vac	Nettoyage des 3 postes de pompage	1 198,62 \$
I	Excavation Sylvain Plante	Nettoyage de fossés - rang St-Edouard	1 684,39 \$
R	GE Water & Process	Serv. tech. à distance aqueduc- 2e vers.	1 034,78 \$
D	Génératrice Drummond (Wajax)	Entretien de 2 génératrice - eau potable et usée	1 310,95 \$
R		Achat d'une génératrice - Poste Quintal	24 317,21 \$
D	Groupe Ade (Le)	Réparation réseau d'aqueduc	2 851,38 \$
I	Groupe Environex	Analyses eau potable et eaux usées	573,09 \$
D	Groupe Ultima	Ajustement assurance - génératrice poste Quintal	336,00 \$
I	Hydro-Québec	Eclairage public, 11 rue Lemonde	1 339,40 \$
I		150 rue Morin, 214 route Quintal	627,46 \$
I		110 Terrasse Bagot, 105 rue Lacroix	3 235,84 \$
R	Intéral	Loc. logiciel de maintenance et frais mensuels	1 833,86 \$
R	IPL inc.	5 bacs noirs de 360 litres	352,11 \$
I	Javel Bois-Francis	Chlore - aqueduc	615,70 \$
R	Lignes Maska	Lignage de rues	7 815,48 \$
D	Marché Pierre Deslandes inc.	Pièces et outils - garage	212,36 \$
D	Marché Sylvain Martel inc.	Bouteilles d'eau - garage	17,94 \$
I	Martech	Panneaux de signalisation	159,82 \$
R	Paysagement Benoit & Frères inc.	Entretien des gazons - 2e versement	1 437,19 \$
I	Pétroles Irving	Carburant - voirie	460,54 \$
R	Puits Bernier	Installation pompe submersible - puits 2	12 584,01 \$
D	Québec Bolts inc.	Pièces diverses - garage	63,47 \$
R	RGC Construction inc.	Décompte # 2 rue St-Patrice, route Quintal	399 237,80 \$
I	Régie Interm.d' Acton et Maskoutains	Ordures et redevances - juin 2017	9 887,02 \$
I		Organiques et recyclage - juin 2017	8 864,28 \$
I		Vidange installation septique	346,08 \$
D	Rona inc.	Outils - garage	122,08 \$
D	Sel Warwick inc.	Abat-poussière	2 276,51 \$
I	Sogetel	Frais tél. - 2 usines et garage	279,17 \$
D	Stelem	Achat d'un outil - garage	160,97 \$
D	Systèmes Christian Dion inc.	Frais de surveillance garage et aqueduc	166,04 \$
R	Trafic Innovation inc.	Afficheur de vitesse électronique	4 819,75 \$
D	Uline Canada Corporation	Table de travail - aqueduc	192,55 \$
R	Vanier Remorquage et grues	Service de grue pour installation pompe puits 2	643,86 \$
D	Visa (Rona inc.)	Pièces diverses - garage	24,77 \$
R	WSP Canada inc.	Hon.prof. - agrandir réservoir eau potable	3 363,02 \$
D	Würth Canada Ltée	Équipement de sécurité - travaux publics	122,74 \$
		TOTAL DES COMPTES PAYÉS	600 248,30 \$
I	Salaires versés	Juillet	43 249,19 \$
	D: Délégation I: Incompressible R:Résolution		

3.2 Adoption des comptes à payer

Résolution 2017-08-211

Considérant la liste des comptes à payer qui est présentée ;

Considérant que les fonds sont disponibles pour effectuer le paiement de ces comptes aux postes budgétaires concernés ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé de la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes à payer

totalisant la somme de 7 052,38 \$ et d'autoriser la directrice générale à en effectuer le paiement à même le fonds général d'administration

	FACTURES À PAYER		
	VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU:		
	MRC des Maskoutains	Hon.ingénieur - Réfection rue St-Patrice et Quintal	6 339,38 \$
		Hon.ingénieur - Pavage Gosselin et Godère	57,50 \$
		Hon.ingénieur - Prolong.égoût et aqueduc	575,00 \$
		Hon.ingénieur - Réfection Chemin Berline	80,50 \$
		TOTAL DES COMPTES À PAYER	7 052,38 \$

3.3 Colloque de l'Association des directeurs municipaux du Québec

Résolution 2017-08-212

Considérant que le colloque de l'Association des directeurs municipaux du Québec se tiendra le 24 août prochain à Saint-Marc-sur-Richelieu et que la directrice générale accompagnée de son adjointe y participeront;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Johanne Grégoire, appuyé du conseiller Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale ainsi que son adjointe à participer au colloque de l'ADMQ à Saint-Marc-sur-Richelieu, le 24 août prochain, le tout moyennant la somme d'environ 350 \$ pour les frais de colloque et de rembourser tous les frais inhérents à la présente selon le règlement en vigueur.

3.4 Dépôt du compte rendu du Comité de circulation routière du 5 juillet 2017

La directrice générale procède au dépôt du compte rendu du Comité de circulation routière du 5 juillet dernier.

3.5 Achat de tablettes électroniques pour le conseil

Résolution 2017-08-213

Considérant qu'il y a lieu de doter les nouveaux membres du conseil, dès leur arrivée en poste, de tablettes électroniques pour le conseil sans papier ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé de la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de 8 tablettes électroniques de type Apple, 128 Go, selon les prix présentement en vigueur d'environ 579\$ en plus du couvercle de protection moyennant environ 50 \$ chacun, plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement. Le montant excédentaire sera pris à même le surplus de l'année.

3.6 Proclamation – « Municipalité alliée contre la violence conjugale »

Résolution 2017-08-214

Considérant que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

Considérant que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

Considérant que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

Considérant qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

Considérant que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

Considérant que lors des 12 jours d'actions pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

Considérant que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de proclamer Saint-Liboire municipalité alliée contre la violence conjugale.

3.7 Semaine québécoise des rencontres interculturelles – 23 au 29 octobre 2017

Résolution 2017-08-215

Considérant que la tenue de la 15^e Semaine québécoise des rencontres interculturelles (SQRI) se tiendra du 23 au 29 octobre 2017 ;

Considérant que cet évènement est l'occasion de mettre en valeur la contribution importante des Québécoises et des Québécois de toutes origines au développement du Québec, d'encourager le dialogue et de susciter le rapprochement interculturel ;

Considérant que le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion invite la population à participer à la Semaine québécoise des rencontres interculturelles (SQRI) par l'organisation ou la participation à diverses activités promouvant cette semaine ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé de la conseillère Johanne Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De proclamer la semaine du 23 au 29 octobre 2017 la *Semaine québécoise des rencontres interculturelles* (SQRI) et encourager le dialogue et le rapprochement interculturel.

3.8 MTMDET – Aide à l'amélioration du réseau routier municipal

Résolution 2017-08-216

Il a été proposé par le conseiller Claude Vadnais, appuyé du conseiller Nicolas Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil municipal de Saint-Liboire approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 15 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

3.9 MTMDET – Contrat de déneigement et déglçage – rang Saint-Édouard

Résolution 2017-08-217

Considérant le contrat / marché à intervenir avec le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour le déneigement et le déglçage du rang Saint-Édouard ;

En conséquence, il a été proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé de la conseillère Johanne Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- d'autoriser la signature du contrat / marché à intervenir avec le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour le déneigement et le déglçage du rang Saint-Édouard pour 5,537 km pour une durée d'un an incluant une clause de renouvellement pour deux années subséquentes;
- d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière France Desjardins à signer ledit contrat / marché avec le MTMDET.

3.10 Proposition d'atelier – Musicalement en forme

Résolution 2017-08-218

Considérant le projet pour un atelier de sensibilisation sur l'importance et les bienfaits d'une bonne forme physique ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Claude Vadnais, appuyé de la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents : d'accepter que se tienne l'atelier « Musicalement en forme » et leur permettre que le tout se fasse dans la salle Jean XXIII.

3.11 MDDELCC – correspondance - demande d’approbation du règlement 294-17

La directrice générale procède au dépôt d'une correspondance du Ministère du Développement Durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) en réponse à notre demande d'approbation du règlement 294-17. Cette dernière sera consignée au dossier du règlement numéro 294-17.

3.12 Demande d'appui financier – 15^e anniversaire du Comité de bassin versant du Ruisseau des Aulnages

Le conseil ne donne pas suite à cette demande d'appui financier.

3.13 Municipalité du Canton de Ristigouche Partie-Sud-Est – demande de soutien financier

Le conseil leur proposera via une correspondance de s'adresser à la FQM.

3.14 Demande pour projet de sensibilisation « Bourse du carbone Scol'ère »

Ce point est reporté à une séance ultérieure, par manque d'information.

3.15 Déclaration d'engagement jeunesse

Résolution 2017-08-219

Considérant que la coalition Interjeunes invite tous les citoyens ainsi que tous les élus du Québec à signer la Déclaration d'engagement à l'inclusion sociale et le développement du pouvoir d'agir des jeunes;

Considérant que les jeunes sont des acteurs sociaux importants dans notre société et qu'ils sont au coeur du développement des collectivités et partie prenante de la création d'une société juste et prospère;

Considérant les objectifs et actions inclus à la nouvelle Politique de la famille et de développement social adoptée en mars 2017 par la MRC des Maskoutains;

Considérant que ces objectifs et actions visent à promouvoir la participation des jeunes au développement social de notre collectivité et les incitent à exercer une citoyenneté active et responsable;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé de la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'attester la participation de la Municipalité de Saint-Liboire dans le mouvement qui appelle à l'inclusion sociale et le développement du pouvoir d'agir des jeunes, pour et avec les jeunes, afin de leur assurer la place et les moyens pour une participation pleine et entière comme citoyen actif dans leur collectivité d'appartenance;

De s'engager à œuvrer à l'identification de gestes à poser en ce sens et à leur réalisation, et ce, avec la participation des jeunes concernés;

De s'engager à promouvoir les objectifs de ce mouvement pour y engager plus largement les acteurs sociaux de son entourage;

De signer la déclaration d'engagement jeunesse initiée par la coalition Interjeunes.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Poursuite des objectifs visés par le schéma de couverture de risques de l'an 5 en l'an 6 du schéma

Résolution 2017-08-220

Considérant la demande de la MRC des Maskoutains à l'effet de poursuivre les objectifs visés par le schéma de couverture de risques de l'an 5 en l'an 6 du schéma;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé de la conseillère Johanne Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'aviser la MRC des Maskoutains que la municipalité de Saint-Liboire poursuivra les objectifs visés par le schéma de couverture de risques de l'an 5 en l'an 6 du schéma.

4.2 Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier – services d'urgence en milieu isolé (SUMI)

Résolution 2017-08-221

Considérant que le Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier a pour objectif principal d'accroître la protection offerte aux citoyens dans les secteurs non accessibles par le réseau routier sur le territoire du Québec en améliorant le degré de préparation des organisations responsables des interventions d'urgence;

Considérant que ce programme vise à établir les conditions propices à une intervention de sauvetage rapide et efficace dans des conditions sécuritaires;

Considérant que le ministère de la Sécurité publique du Québec a confié aux MRC le mandat de réaliser un protocole d'intervention type pour son territoire;

Considérant que pour réaliser ce protocole et en organiser les actions, un soutien financier sera requis;

Considérant le Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier offre ce soutien;

Considérant la recommandation du comité des directeurs de services de sécurité incendie de la MRC des Maskoutains formulée lors de la réunion du 21 juin 2017;

Considérant la résolution numéro 17-07-253 adoptée par la MRC des Maskoutains lors de son conseil du 12 juillet 2017;

Considérant que, pour pouvoir bénéficier de ce programme, les municipalités de la MRC des Maskoutains doivent s'engager à établir un protocole local d'intervention d'urgence en milieu isolé ou à en posséder un en vigueur;

Considérant que ce protocole a pour objectif de déterminer les rôles et responsabilités des services d'urgence liés aux sauvetages dans les milieux isolés en tenant compte de leurs ressources et équipements;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Claude Vadnais, appuyé du conseiller Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Liboire s'engage à établir un protocole local d'intervention d'urgence en milieu isolé ou à en posséder un en vigueur, le tout dans le respect du cadre de référence établi par le programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier.

5. TRANSPORT ROUTIER

5.1 AIRRL – Dépôt de 2 correspondances « Accords de principe » 9^e Rang et Rang de la Berlinne

La directrice générale procède au dépôt de deux correspondances concernant le Programme de Réhabilitation du réseau routier local – Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local pour la réfection du Chemin de la Berlinne et la réfection d'une partie du 9^e Rang.

5.2 MTMDET – Levées de fossés non taillées sur les routes sous leur gestion

Résolution 2017-08-222

Considérant que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports vient tout juste de débiter ses travaux de coupe des levées de fossés des routes sous leur gestion ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Nicolas Proulx, appuyé de la conseillère Johanne Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports qu'à l'avenir ils procèdent, plus tôt, à la coupe des levées de fossés des routes sous leur gestion pour diminuer les risques d'accidents et surtout d'allergies saisonnières causées par les mauvaises herbes, surtout de l'ambrosia trifida (herbe à poux). La mi-juin serait peut-être un temps idéal pour débiter ce type de travaux.

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Dépôt de la liste des permis et certificats émis

Une liste, datée du 31 juillet 2017, des permis et certificats émis est déposée représentant dix-sept (17) permis pour un montant total de 599 651 \$ par la directrice générale séance tenante.

8. LOISIRS ET CULTURE

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÈNEMENTS

Les élus font rapport de leurs comités respectifs et évènements qui se sont déroulés durant le mois.

Madame Johanne Grégoire : *Comité consultatif d'Urbanisme*

Monsieur Yves Winter : *Comité de circulation routière, Supralocal, Réunion des Aînés*

Madame Nadine Lavallée : *Aucune rencontre*

Monsieur Claude Vadnais : *Supralocal*

Monsieur Nicolas Proulx : *Aucune rencontre*

Monsieur Denis Chabot : *MRC des Maskoutains, Supralocal et Spectacles sous la Gloriette*

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à s'adresser au conseil pour la seconde période de questions. *10 minutes sont accordées à la seconde période de questions, selon le règlement 205-06.*

11. CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue pour la période du 5 juillet au 15 août 2017 a été transmise à chaque membre du conseil.

12. DIVERS

Aucun point n'y a été discuté.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution 2017-08-223

Il a été proposé par le conseiller Yves Winter, appuyé de la conseillère Nadine Lavallée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit clôturée à 20 H 35 .

Le maire

La directrice générale/secrétaire-trésorière

Denis Chabot

France Desjardins

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 5 septembre 2017 et signé par la directrice générale (ou sa représentante) et le maire ou la personne qui présidera cette séance.